

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 PAIX - TRAVAIL - PATRIE
 MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DES PROJETS, DE LA PLANIFICATION
 ET DE LA COOPERATION
 PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DU LYCEE SECONDAIRE
 PROFESSIONNEL D'EKOUNOU YAOUNDE
 UNITE DE GESTION



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 PEACE - WORK - PATERNITY
 MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION
 SECRETARIAT GENERAL
 DEPARTMENT OF PROJECTS, PLANNING
 AND COOPERATION
 THE CONSTRUCTION AND EQUIPMENT OF PROFESSIONAL
 SECONDARY SCHOOL EKOUNOU YAOUNDE PROJECT
 MANAGEMENT UNIT

Yaoundé, le 22/08/2025

COMMUNIQUE N° /C/MINESEC/SG/DPPC/UGPE/CE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CONSULTATION
 N° 19/25/AC/MINESEC-UGPE/CIPM/2025 DU 22/08/ 2025

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

Les entreprises ci-après désignées sont déclarées attributaires de l'Appel à Consultation susmentionné, pour la fourniture et l'installation du mobilier en deux lots séparés (Lot 1 : mobilier à fabrication locale) et (lot 2 : mobilier à importer) AU LYCEE SECONDAIRE PROFESSIONNEL D'EKOUNOU-YAOUNDE, de la manière suivante :

N° AC	Lots	OBJET	ATTRIBUTAIRES	FINANCEMENT	MONTANT TTC FCPA	DELAIS (Mois)
19	01	La fourniture et l'installation du mobilier en deux lots séparés (Lot 1 : mobilier de fabrication locale) au Lycée Secondaire Professionnel d'EKOUNOU-YAOUNDE.	Société COM3 SARL	Prêt N°839 du 13. février 2014 du Fonds Koweïtien de Développement Economique Arabe (Partie Hors Taxes) et la République du Cameroun (Partie TVA et Droits de Douane).	119 244 038	03
	02	Fourniture et l'installation du mobilier en deux lots séparés (lot 2 : mobilier à importer) au Lycée Secondaire Professionnel d'EKOUNOU-YAOUNDE	Etablissements SAB	95 161 500	03	

Les responsables desdites entreprises sont invités à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec l'Unité de Gestion du Projet d'Ekounou, situé au Centre d'Education à Distance, à côté du Lycée Technique Bilingue Industriel et Commercial de Yaoundé, pour l'établissement des projets des contrats correspondants.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, à l'Unité de Gestion du Projet, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Ampliations :

- MINMAP;
- ARMP/JDM;
- Président CPM;
- Affichage;
- Chrono / Archives;
- Intéressés.